

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
22 juin 2023**

Présidence : M. Yannick Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le rapport de la Municipalité et ouï le rapport de sa Commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article premier : la gestion de l'année 2022 est adoptée.

Article deux : décharge est donnée à la Municipalité pour sa gestion 2022.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2023.

Le Président :



Yannick Schelker

La secrétaire :

Nathalie Cattin Rich